



Aire des vents à Dugny, 20 février 2021

Ils ne pensent qu'à bétonner nos espaces de respiration, quand dans notre département la priorité n'est pas la construction mais la restauration urbaine !

Chaque projet est l'occasion pour de nombreux élus, aménageurs et promoteurs de faire miroiter des retombées aussi péremptives qu'hasardeuses. Ils masquent avec la Novlangue, leur fièvre bâtisseuse et la spéculation immobilière associée en verdissant leur langage.

Leur béton devient vert, l'artificialisation est une « renaturation », le changement de fonction des espaces verts sert aux nouvelles mobilités, construire des logements, des commerces ou des bureaux sur toutes surfaces foncières, c'est « faire le plein de nature » !

Espace vert, c'est pourtant simple, compréhensible pour le bonheur et la santé de toutes et tous.

Mais aujourd'hui, aménageur, constructeur, bétonneur apprenti ou confirmé verdit actes et paroles. Ils renaturent, désimpermeabilisent, plantent des arbres, « écoquartiérisent », délocalisent les entreprises « polluantes ». Ils se présentent en promoteurs de la ville « équilibrée-dense, toujours plus verte » pour masquer les millions de m³ de béton et d'artificialisation d'espaces verts, jardins, etc.

L'Aire des vents serait une zone de « terres fatiguées », principalement « utilisées en parking » et « mobilisées le tiers de l'année pour de l'événementiel » la rendant inaccessible au public.

Du bitume, des entrées dégradées et une faible fréquentation, il n'en fallait pas plus pour justifier la vente à très bas prix (70 €/m²) de 100 000 m² d'espaces verts publics, partie intégrante du Parc Georges Valbon.

Aujourd'hui, par « la grâce » des Jeux de Paris 2024, après des décennies de silence et d'absence d'entretien de cet espace, ils vont en faire un « beau parc », avec « du gazon de loisirs », « des arbres par milliers » et une « très belle piste de 1,5km » pour la pratique du cyclisme. **En résumé, nous devrions avoir tout ce qu'ils n'ont pas fait ces 20 dernières années et que les habitants demandent en vain.**

La majorité de l'exécutif du Conseil Départemental et ses laudateurs deviennent, par la magie des couleurs olympiques, promoteurs de ce qu'ils n'ont jamais fait. Et pour l'occasion, comme en 2014 sur le projet de « Central Park », les mêmes se retrouvent pour tenter de vendre aux habitants les inexplicables artificialisations d'espaces verts au nom du besoin prétendu indiscutable, de logements de promotion privée.

Au passage, ils changent la fonction plus de 10 hectares d'espaces verts publics arborés (de part et d'autre de la D114 et D50) pour y construire 1 300 logements, alors que le besoin essentiel est d'accroître plus encore la surface nette du parc Georges VALBON. Ajoutons que les 600 logements livrés après les JO 2024 prouvent, s'il le fallait, que le seul objectif de cette opération est bien une banale et triste opération financière et accessoirement immobilière, avec en sortie un prix du m² aux alentours de 4 000€, loin des possibilités d'achat des Dugnysiens et Dugnysiennes.

Enfin, ils délocalisent Chimirec – collecteur et traiteur de déchets industriels pour les départements d'Île-de-France, Aube, Eure-et-Loir et Loiret - pour l'envoyer sur l'ancien site de PSA à Aulnay-sous-Bois, à la toute proximité d'une cité d'habitat social. Les choix sont clairs et récurrents, la localisation des industries potentiellement polluantes conjugue encore inégalités sociales et inégalités environnementales. Un choix de segmentation spatiale très contestable, soutenu par toutes les collectivités et en l'occurrence Terres d'Envol.

POUR NOUS C'EST SIMPLE :

GARDEZ VOS MAUX ET LAISSEZ-NOUS NOS ESPACES VERTS !

PLUS UN SEUL M² D'ESPACE VERT NE DOIT CHANGER DE FONCTION DANS NOTRE DEPARTEMENT !

- **Les 27 hectares de l'Aire des vents doivent être conservés, améliorés et entretenus.** Ses entrées doivent être aménagées pour en rendre l'accès agréable. Les espaces boisés doivent être complétés et le site équipé d'aires de jeux et de repos. C'est une demande des habitants depuis longtemps.
- **Si le besoin de Village des médias et de logements est avéré, ce qui reste à prouver, il existe des solutions alternatives** en bordure nord de l'Aire des vents, sur un foncier déjà affecté à l'habitat, aux commerces et l'artisanat dans le Programme local de l'habitat de Dugny, mais tristement délaissé depuis plusieurs années.

Contact : Jean Marie BATY: 06 70 80 93 15 courriel : mnle-93@orange.fr

Pour nous aider, pétition et dons sur [Helloasso MNLE93](https://helloasso.com/mnle93)